

## **Académie d'agriculture de France**

Résumé de la séance du 3 juin 2026

### **Production laitière et développement durable : le cas de la filière comté**

Dans la suite des travaux de l'académie d'agriculture sur la durabilité des systèmes d'élevage, cette séance, organisée par Claude Vermot-Desroches et Roland Baud (section 10), visait à faire un focus sur une filière laitière de qualité, la filière comté, ancrée dans un territoire protégé, mais affectée par différents changements du contexte de production, notamment climatiques. Très structurée, elle poursuit un objectif de développement durable par la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et évolutif.

L'objectif de cette séance était d'établir comment la filière s'adapte aux évolutions de la demande sociétale et aux pressions environnementales nouvelles sans affaiblir sa réussite économique. Les rôles respectifs du cahier des charges de cette AOP et des pratiques des producteurs pour accompagner ces évolutions ont été examinés.

Dans un premier temps, la situation de la filière a été présentée par Pascal Bérion, géographe, maître de conférences à l'Université Marie et Pierre Pasteur de Besançon. Il a montré l'adéquation de ce système de production à cette région herbagère et la forte progression des AOP fromagères régionales, grâce au réseau de petites unités de production réparties sur tout le territoire (140 fromageries). La bonne valorisation du fromage et la répartition contractuelle de la valeur dans la chaîne de production permettent de payer le lait au producteur près de 250 euros la tonne de plus que le lait standard, ce qui irrigue toute l'économie régionale et induit près de 14 000 emplois directs ou indirects dans le massif jurassien. Il a ensuite présenté l'organisation très spécifique de l'interprofession qui associe producteurs, fromagers et affineurs.

Claude Vermot-Desroche a ensuite retracé les grandes étapes de l'organisation interprofessionnelle mise en place au fil du temps. Dans un premier temps, il a présenté le dispositif instauré pour assurer une régulation stricte des volumes produits, dispositif assurant également une parfaite traçabilité des produits. Il a ensuite refait l'historique de l'évolution permanente du cahier des charges afin de répondre aux besoins de qualité et d'image du produit et de préserver l'environnement et le bien-être animal, ainsi que le savoir-faire artisanal mis en œuvre. La dernière révision date de fin 2025.

A ensuite été abordée la question de l'impact de la filière sur l'environnement et la qualité des eaux des rivières du massif comtois. Des critiques ont en effet été formulées ces

dernières années sur les effets des pratiques agricoles régionales sur les milieux naturels, notamment pour ce qui concerne les effluents d'élevage.

Afin de faire la lumière sur ces questions, la région, avec le concours de l'agence de l'eau et de la chambre d'agriculture Doubs/Territoire de Belfort a initié une vaste étude sous la maîtrise d'œuvre du BRGM. Les conclusions ont été rendues publiques au début de l'année et cette séance s'en est fait l'écho. C'est Didier Tourenne, ingénieur à la Chambre d'agriculture du Doubs, associé à ces travaux, qui en a présenté la synthèse. Cette étude a démontré que, malgré les nettes réductions des rejets de nitrates par la filière comté, les effets du réchauffement climatiques en annulent les effets bénéfiques dans certains secteurs, même si les causes des pollutions sont multifactorielles du fait des rejets d'autres acteurs du territoire. Cela a conduit à faire des préconisations concrètes pour poursuivre l'adaptation de la filière qui se trouvera par ailleurs de plus en plus impactée par les aléas climatiques perturbant sa production fourragère.

Après un riche débat avec les participants, Jean-Louis Peyraud, chargé de mission auprès du directeur scientifique agriculture à l'INRAE, qui intervenait ici au titre de la section « élevage » de l'académie, a fait la synthèse des travaux. Il a récapitulé les atouts et les clés du succès de cette filière reposant sur l'évolution constante du cahier des charges et sur une économie circulaire ancrée sur son territoire. Il a récapitulé les pistes évoquées pour bâtir collectivement son avenir, comme elle l'a toujours fait au cours des décennies passées.

Ces travaux pourraient utilement contribuer à la sensibilisation des jeunes générations de producteurs sur l'historique et les enjeux de la filière.